

Information importante : deuxième responsable légal

Chaque parent d'élève possède un compte ATEN responsable, mais **un seul des deux** parents peut saisir les intentions provisoires.

=> Seul le parent ayant effectué la saisie peut faire des modifications.

=> Les intentions saisies sont en lecture seule pour le second parent lorsqu'il se connecte avec son propre compte.

Ce service vous permettra :

- de faire les démarches d'ORIENTATION de votre enfant en ligne,
- de consulter l'avis du conseil de classe dès le vendredi 12 juin
- de faire part de votre accord ou désaccord suite aux réponses du conseil de classe
- et de consulter la décision d'orientation du chef d'établissement.

TRES important :

Le jeudi 10 juin, le conseil de classe formule la proposition d'orientation.

Le vendredi 11 juin, la famille se connecte et en prend connaissance.

- Si la proposition est conforme au choix de l'élève : la proposition d'orientation devient une décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement.
- Si elle est différente du choix de l'élève : le chef d'établissement prend la décision définitive après avoir reçu en entretien la famille pour un ultime dialogue.
- Si le désaccord persiste après cette entrevue, la famille peut demander un recours (dans un délai de 3 jours ouvrables suivant la notification de la décision prise par le chef d'établissement) auprès d'une commission d'appel qui statuera.

Il est donc primordial que les familles prennent connaissance de la proposition du conseil de classe dès le vendredi 11 juin, et prennent immédiatement contact avec le chef d'établissement si besoin.

Ensuite, la Procédure d'Affectation TSA

3 Vous pouvez **consulter** les offres de formation (lycées, filières...) du mardi 6 avril au dimanche 9 mai. Nous vous invitons à vous connecter très rapidement. Vous trouverez quel établissement prépare à quelle formation.

The screenshot shows the 'SCOLARITÉ SERVICES' website. On the left is a vertical navigation menu with the following items: MON COMPTE, ACCUEIL, ORIENTATION, **AFFECTATION APRÈS LA 3^e** (highlighted with a white arrow), FICHE DE RENSEIGNEMENTS, BOURSE DE COLLÈGE, LIVRET SCOLAIRE (CP - 3^e), BOURSE DE LYCÉE, ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL, COLLEGE FELIX GAFFIOT CEG, CONTACT, and SE DÉCONNECTER. The main content area is titled 'MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE' and 'AFFECTATION APRÈS LA 3^e'. It features a search bar with the text 'La recherche par mots clés doit contenir tout ou partie du nom exact de la formation visée, et/ou de la ville, et/ou de l'établissement (3 caractères minimum)'. To the right of the search bar is a map of France with a location pin and the text 'La recherche exploratoire par géolocalisation possible via l'entrée « carte des académies »'. A red arrow labeled '1' points to the search bar with the text 'Choisissez d'abord votre académie puis la formation'. Another red arrow labeled '2' points to the map with the text 'La recherche exploratoire par géolocalisation possible via l'entrée « carte des académies »'. Below the search bar, there is a note: 'Le moteur ne permet pas une recherche sémantique sur mots approchants, ni une recherche exploratoire par nom de ou de secteur professionnel. Un lien vers les guides après la 3^e permet leur téléchargement. Il est ainsi possible de repérer le nom des formations dans le moteur de recherche pour les découvrir plus en détail.'

4 Ensuite, à compter du **lundi 10 mai** jusqu'au **lundi 31 mai** (n'attendez pas le dernier jour), la campagne de **SAISIE des vœux d'affectation** par les familles débutera dans le TéléService (onglet AFFECTATION)

Vous devrez cette fois saisir la *formation exacte demandée ainsi que l'établissement souhaité*. Vous pourrez saisir 10 vœux au maximum.

Important : dans le cas d'une seconde générale et technologique, si vous demandez des lycées particuliers qui recrutent sur dossier ou sur dérogation, il faut toujours mettre en dernier vœu par le lycée de secteur.

Vous recevrez un SMS le 12 mai pour vous rappeler l'ouverture de TSA.

Les résultats seront connus sur ce même portail le mercredi 30 juin.

Entre le 6 avril et le 9 mai : consultation des filières

Entre le 10 mai et le 31 mai : choix